

INFORMATIONS CONSTITUTIONNELLES & PARLEMENTAIRES

—

61^e Année, Numéro 202
Berne, 17– 19 octobre 2011

SOMMAIRE

Les relations entre les Parlements et les Cours constitutionnelles — M. Alain DELCAMP, <i>Secrétaire général du Sénat (France)</i>	3
La déchéance d'un Président de Chambre et ses conséquences — M. Austin ZVOMA, <i>Greffier du Parlement (Zimbabwe)</i>	23
Organiser les travaux du parlement – moyens informels de prise de décision et de planification — Débat général animé par M. Marc BOSCH, <i>Greffier adjoint de la Chambre des Communes (Canada)</i>	30
Institut parlementaire du Cambodge (IPC) : Raison d'être et projet de travail — M. OUM Sarith, <i>Secrétaire général du Sénat (Cambodge)</i>	49
Exclusion temporaire d'un parlementaire des travaux de la Chambre — M. Vivek K. AGNIHOTRI, <i>Secrétaire général de la Rajya Sabha (Inde)</i>	59
Les règles qui régissent la présence des parlementaires : l'expérience sud-africaine — M. Kamal MANSURA, <i>Secrétaire général de l'Assemblée nationale (Afrique du Sud)</i>	69
Règles régissant l'utilisation des outils de recherche au Parlement — M. Ulrich SCHÖLER, <i>Secrétaire général adjoint du Bundestag (Allemagne)</i>	74

- Les échanges d'informations entre le Gouvernement et le
Parlement – M. Geert A HAMILTON, *Secrétaire général
du Sénat des Etats-généraux (Pays-Bas)* 78
- Les développements récents au sein de l'Union
Interparlementaire – Présentation par M. Martin
CHUNGONG et Mme Kareen JABRE 93
- La notion d'un Parlement activiste – Débat général animé par
M. Zingile DINGANI, *Secrétaire au Parlement (Afrique du
Sud)* 101